



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 25 janvier 2024

### **FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA PRÉFECTURE DU CANTAL ET DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES LE 26 JANVIER 2024**

Les accueils physiques de la préfecture du Cantal et de la direction départementale des territoires seront exceptionnellement fermés ce vendredi 26 janvier à partir de 12h. L'accueil téléphonique, les permanences et les astreintes sont maintenus.

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC